



SOMMAIRE

6	LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE LYON
6	Les actions handicap à l'UdL
7	La convention avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
7	La convention avec l'association Arpeje'h et l'Académie de Lyor
8	LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
8	Les dispositifs de compensation en études supérieures
9	Les démarches au lycée
10	LE CALENDRIER DES DÉMARCHES
11	LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE
12	LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS
13	DÉMARCHES ET CONTACTS DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT
14	Université Claude Bernard Lyon 1
16	Université Lumière Lyon 2
18	Université Jean Moulin Lyon 3
20	Université Jean Monnet Saint-Étienne
22	École normale supérieure de Lyon (ENS)
23	École centrale Lyon

26	VetAgro Sup
27	École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)
28	École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
29	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
30	École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT)
31	EM Lyon Business School
32	Institut polytechnique de Lyon (IPL)
32	CPE Lyon
33	ECAM Lyon
34	ISARA-Lyon
35	ITECH-Lyon
36	École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
37	École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE)
38	Institut catholique de Lyon
39	École des mines de Saint-Étienne
40	Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (CNSMD)

Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA)

24

25

Sciences Po Lyon



ÉDITO DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Dès la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, l'Université de Lyon s'est mobilisée activement en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Cette politique s'est notamment illustrée par la valorisation des échanges de pratiques et d'expériences entre ses établissements membres, la conduite de cycles communs de formation, le développement de partenariats structurants...

Les établissements d'enseignement supérieur œuvrent tout au long de l'année pour accompagner les étudiants et assurer le bon déroulement de leur cursus par la mise en place d'aménagements pédagogiques individualisés : il s'agit de permettre à chacun de construire un projet professionnel choisi en cohérence avec ses ambitions personnelles.

L'ensemble de ces démarches ont engendré la construction de passerelles avec l'enseignement secondaire, afin de faciliter la poursuite d'études supérieures des élèves en situation de handicap. Ces liens, tissés avec l'académie de Lyon, permettent l'augmentation constante du nombre d'élèves intégrant nos établissements ainsi que le renforcement de leur qualification. Ainsi, en 2014, l'Université de Lyon a accueilli 1 140 étudiants en situation de handicap, au sein de 18 établissements. contre 969 en 2013.

Synthèse de notre action conjuguée à celle des établissements, ce livret, que nous vous proposons, référence les contacts utiles et les offres de formation initiale. Il constitue un outil pratique à l'attention de tous : élèves en situation de handicap, enseignants et personnels de l'enseignement secondaire, familles, associations...

L'Université de Lyon accueille tous les talents, alors, pourquoi pas vous demain ?

Khaled BOUABDALLAH

Président de l'Université de Lyon



ÉDITO DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LYON

L'académie de Lyon scolarise aujourd'hui plus de 15 000 élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 ont favorisé des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. Depuis 2006, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a plus que doublé. Le nombre de dispositifs collectifs dans le second degré a été multiplié par trois. Enfin, le nombre de personnels accompagnant ces élèves a également suivi cette ascension. La formation des enseignants et des accompagnants ainsi que la construction de ressources pédagogiques constituent aujourd'hui de puissants leviers du développement de la scolarisation des élèves en situation de handicap à tous les niveaux d'enseignement. À la rentrée 2015, plus de 6 700 élèves sont scolarisés dans le second degré et demain, pour une partie d'entre eux, auront à construire un parcours vers l'enseignement supérieur.

J'ai souhaité renforcer cette articulation avec l'enseignement supérieur et favoriser la fluidité des parcours. Cet axe est inscrit dans le projet de l'académie de Lyon et vise à faciliter l'accès à des parcours ambitieux. La diffusion de ce livret d'accompagnement en amont de l'entrée à l'université aux lycéens susceptibles de poursuivre leur cursus y contribue et constitue une aide précieuse dans la préparation de leur poursuite d'études.

Les personnels d'encadrement et la mission Handicap de l'Université de Lyon contribuent aujourd'hui à fluidifier le passage du lycée à l'université qui permettra demain des parcours mieux accompagnés.

Françoise MOULIN CIVIL

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités

LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon (UdL) est une communauté d'universités et d'établissements (COMUE) qui rassemble des universités, grandes écoles et organismes de recherche sur le site Lyon Saint-Étienne : 12 établissements membres et 14 associés. Elle fédère et promeut le haut potentiel scientifique, initie et porte la coordination de grands projets pour l'avenir du site.

L'Université de Lyon travaille de manière complémentaire avec les missions et référents handicap de ses établissements membres et associés. Alors que ces derniers accueillent les étudiants en situation de handicap et les accompagnent afin que leurs études se déroulent dans des conditions optimales, l'Université de Lyon coordonne, valorise, facilite et s'inscrit dans des projets transversaux, tel le développement des liens avec l'enseignement secondaire.

LES ACTIONS HANDICAP À L'UdL

- Conseiller les établissements pour le développement de leurs projets relatifs au handicap, assurer l'interface entre l'enseignement supérieur et le monde extérieur : les milieux institutionnels, professionnels, associatifs œuvrant dans le handicap.
- Valoriser les établissements et leurs dispositifs handicap en interne et en externe, en informant le public des dispositifs existants pour l'accueil

des étudiants au sein des établissements de l'Université de Lyon sur le site Lyon/Saint-Étienne.

• Former et sensibiliser les acteurs de l'enseignement supérieur intervenant dans le champ des "situations de handicap", par la participation et l'animation de séances de formation et d'information à destination des établissements.

LA CONVENTION AVEC LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La Mission handicap facilite les relations entre les chargés d'accueil handicap des établissements et les acteurs spécialisés (institutions et organismes liés au handicap).

À cette fin, une convention de partenariat avec les MDPH du Grand Lyon et du Rhône a été signée. Cette convention a pour objectif de faciliter le traitement et le suivi des dossiers des étudiants en situation de handicap.

Une convention similaire existe avec la MDPH de la Loire.

Contacts:

- MDMPH de la Métropole du Grand Lyon www.grandlyon.com/services/ personnes-handicapees/
- MDPH du Rhône www.rhone.fr/solidarites/personnes_ handicapees/mdph_du_rhone
- La Maison Loire Autonomie www.loire.fr/handicap

LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ARPEJE'H ET L'ACADÉMIE DE LYON

Chaque année, l'association Arpeje'h organise, en partenariat avec l'Académie et l'Université de Lyon, un Atelier Découverte des Métiers (ADM) à Lyon, favorisant la rencontre entre élèves en situation de handicap et monde professionnel. Ces ateliers sont l'occasion d'informer les élèves sur les parcours de formation, et de les encourager à poursuivre des études supérieures. L'association Arpejeh propose également aux étudiants des simulations d'entretiens professionnels, des rencontres employeurs, un tutorat par un professionnel...

Contacts:

- Académie de Lyon : www.ac-lyon.fr
- Association Arpeje'h : www.arpejeh.com

LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES DISPOSITIFS DE COMPENSATION EN ÉTUDES SUPÉRIEURES

Dans l'enseignement supérieur, les compensations ne sont pas automatiques. Elles dépendent d'une démarche volontaire de l'étudiant et de procédures à anticiper. À la fin du lycée, il est important de noter que la prise en compte des besoins de compensation évolue et nécessite le contact simultané auprès de deux interlocuteurs :

- Le référent ou la mission handicap de l'établissement pour la mise en place de compensations pédagogiques (par exemple : aménagement du cursus, temps majoré, aide à la prise de notes...)
- La MDPH pour la mise en place de compensations relatives à la gestion de la vie quotidienne (repas, toilettes...) et au besoin de matériel individuel (plage braille, logiciel adapté...).

Pour ce type d'aide, il est essentiel de déposer une demande de prestation compensatoire du handicap (PCH) à la MDPH, l'année précédant l'entrée dans le supérieur.

Plus d'informations:

- Handi-u : au service des élèves et étudiants en situation de handicap www.handi-u.fr
- Université de Lyon : http://guidehandicap.universite-lyon.fr

LES DÉMARCHES AU LYCÉE

EN CLASSE DE SECONDE

Afin de préparer au mieux leur orientation et leur entrée dans l'enseignement supérieur, les élèves sont invités dès la classe de seconde à contacter les missions handicap des établissements pour s'informer sur :

- Les cursus et les formations ;
- Les aménagements et compensations possibles.

Des professionnels, événements et supports permettent de préparer son orientation. Quelques exemples :

- Les conseillers des centre d'information et d'orientation (CIO)
- Les journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur.
- Les salons (Salon de l'étudiant, Nuit de l'orientation de la CCI...)
- Les sites d'informations sur les métiers et les formations comme l'ONISEP par exemple : www.onisep.fr

EN CLASSE DE TERMINALE

Les procédures diffèrent selon les modes d'admission des établissements :

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION SANS CONCOURS

Lors de la saisie des vœux sur portail Admission post-bac (APB, de janvier à mars), il est primordial que les élèves contactent directement le référent handicap de l'établissement, ou à défaut le directeur.

Lors de l'inscription définitive dans l'établissement d'affectation, l'élève doit signaler sa situation de handicap auprès des services dédiés afin de pouvoir bénéficier d'aménagements pédagogiques.

De manière générale, vous trouverez dans le **dossier d'inscription** de la formation choisie les coordonnées nécessaires à vos démarches.

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION SUR CONCOURS

Les élèves en situation de handicap qui passent un concours d'entrée ou d'admission ont droit à des aménagements.

Sur production d'un certificat médical, des aménagements sont applicables, dans la mesure du possible, par l'organisateur.

Au vu de la situation particulière du candidat et des éléments contenus dans son dossier médical, le médecin produit une attestation précisant les aménagements en matière d'accessibilité physique et matérielle, de secrétariat, d'interprétariat ou de toute autre mesure jugée utile.

L'attestation médicale fait partie intégrante du dossier d'inscription au concours d'admission.

CALENDRIER DES DÉMARCHES EN ANNÉE DE TERMINALE

DE NOVEMBRE À MARS

- Les élèves de terminale inscrivent leurs vœux sur l'Admission postbac en prenant contact avec les missions ou les référents handicap des établissements souhaités.
- Parallèlement, ils adressent, si besoin, une demande de PCH à la MDPH de leur circonscription de résidence.
- Pour les établissements avec concours d'entrée, les élèves peuvent demander des aménagements d'épreuves sur production d'un certificat médical.

EN JUIN, JUILLET ET SEPTEMBRE

- Lors de leur inscription définitive, les futurs étudiants signalent leur situation de handicap dans leur dossier.
- Ils reprennent contact avec le référent ou la mission handicap de leur établissement.
- Généralement, des aménagements pédagogiques sont proposés en fonction des besoins et suite à la rencontre avec le médecin de médecine préventive.

DURANT L'ANNÉE

- Les étudiants rencontrent le référent handicap afin de faire le point sur le déroulement de leurs études et sur leurs besoins éventuels.
- Ils peuvent le solliciter à tout moment pour échanger sur les difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer, y compris vis-à-vis des demandes adressées à la MDPH.

LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

VÉRITABLES TREMPLINS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages font partie intégrante de la formation des étudiants et sont l'un des points forts de la professionnalisation des cursus.

Ils permettent à l'étudiant de découvrir le monde de l'entreprise et des collectivités, d'affiner son projet professionnel et de valider les acquis de sa formation.

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE PAR DES SERVICES DÉDIÉS

Les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), ainsi que les référents stage/insertion professionnelle des services, sont les interlocuteurs incontournables de la préparation des stages et de leur réussite.

LES AMÉNAGEMENTS POUR LES STAGES ET L'EMPLOI

Il est nécessaire d'être bénéficiaire de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour bénéficier de la mise en place d'aménagements. La majeure partie de ces bénéficiaires possède une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) qui est attribuée par la MDPH, après l'instruction d'une demande déposée auprès de ses services.

Lors de périodes de stage, l'ouverture de droits à la prestation de compensation de handicap, la perception de l'AAH ou une carte d'invalidité, permettent l'obtention de compensations, au même titre que la RQTH.

LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS

Le Crous de Lyon répond aux besoins des personnes en situation de handicap par l'aménagement des lieux d'accueil et des logements. Il propose ainsi 222 logements adaptés répartis dans 28 résidences universitaires, dans le Grand Lyon, à Saint-Étienne et Roanne :

- · 31 chambres adaptées avec sanitaires individuels
- 167 T1 adaptés avec salle de bain aménagée
- 19 T1bis adaptés avec salle de bain aménagée
- 2 T2 adaptés avec salle de bain aménagée
- 3 T5 en colocation adaptés avec salle de bain aménagée

Les logements adaptés aux étudiants en situation de handicap physique et/ ou sensoriel sont recensés en détail sur le site du Crous : www.crous-lyon.fr > Logement > Demande de logement et conditions > Demande de logement pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de répondre au mieux aux demandes des étudiants, différentes conventions existent entre le Crous de Lyon et des établissements ou des associations, c'est le cas avec :

- l'IFMKDV (Institut de formation des masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels)
- l'APF (Association des paralysés de France) et notamment avec le SESVAD (Service spécialisé pour une vie autonome à domicile).

Pour faire une demande de logement adapté en résidence universitaire :

- Téléchargez le dossier en ligne : www.crous-lyon.fr > Logement > Demande de logement et conditions > Demande de logement pour les étudiants en situation de handicap
- Complétez-le et renvoyez-le par mail à handicap@crous-lyon.fr dans les meilleurs délais et au moins 1 mois avant la date à laquelle vous souhaitez intégrer votre logement.

Attention, les demandes de logement adapté ou non sont ouvertes à tous les étudiants en situation de handicap avec priorité aux boursiers.

Pour tout renseignement:

handicap@crous-lyon.fr www.crous-lyon.fr

DÉMARCHES ET CONTACTS PROPRES À CHAQUE ÉTABLISSEMENT

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Sciences de la santé
- > Sciences et Technologie
- STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)

COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

6, avenue Gaston Berger Bâtiment Astrée, rez-de-chaussée 69622 Villeurbanne cedex mission.handicap@univ-lyon1.fr

Tél: 04 72 43 14 77 Fax: 04 72 43 15 05

Chargée de mission

> Mme Heather HARKER heather.harker@univ-lyon1.fr

Chargées d'accompagnement et d'accueil

- > Mme Sandrine GOURDINE sandrine.gourdine@univ-lyon1.fr
- > Mme Ludivine MORAND ludivine.morand@univ-lyon1.fr

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

S.0.I.E

soie.handicap@univ-lyon1.fr Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 14h à 17h 04 72 44 80 59 soie.univ-lyon1.fr

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Au début de l'année universitaire, l'étudiant doit venir récupérer un dossier à la Mission Handicap.

En fonction de ses besoins, différentes démarches seront à effectuer. Une fois ces formalités finalisées, une décision, signée par le président de l'Université, sera remise à l'étudiant et une copie sera envoyée au service de scolarité.

L'étudiant devra penser à renouveler cette demande chaque année afin que ses aménagements soient reconduits.

SERVICES PROPOSÉS

- Accompagnement et aménagements pour les examens (secrétaires, majoration de temps, salle à part...)
- Aménagements pour les études (photocopies de cours, transcription braille, codeurs LPC, interprètes LSF, boucles magnétiques...)
- Mise à disposition d'une salle de travail (équipée d'un ordinateur et d'un téléagrandisseur) ainsi que d'une salle de repos.
- Participation aux activités physiques et sportives ordinaires, obligatoires ou non, avec un accompagnement individuel.
- En lien avec le Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Étudiants : aide à la recherche de stage, d'emploi et à la réorientation.

UNIVERSITÉ LUMIÉRE LYON 2

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Arts
- > Lettres et Langues
- > Sciences humaines et sociales
- > Droit
- > Économie
- > Gestion

COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

Campus Porte des Alpes

Maison de l'étudiant (MDE) 1^{er} étage – bureau 112 Accès : tramway T2 arrêt Europe Université Ouverture du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

mission.handicap@univ-lyon2.fr Tél: 04 78 77 43 78 / 43 18 / 30 24

Coordinatrice

> Mme Myrtille PERRIN myrtille.perrin@univ-lyon2.fr 04 78 77 24 64

Sur le site www.univ-lyon2.fr choisir l'onglet « Vie des Campus » puis la rubrique « Handicap »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-IP

04 78 77 26 04 http://etu.univ-lyon2.fr/orientation-stage/

Sur le site www.univ-lyon2.fr choisir l'onglet « Formation » puis la rubrique « S'orienter »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour toute demande d'information, contactez la mission handicap.

Étape 1 : RDV avec le médecin du SUMPPS L'étudiant devra se munir des documents médicaux récents attestant de son état de santé, son attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document utile.

Étape 2 : RDV à la Mission Handicap L'étudiant doit se munir du certificat établi par le médecin du SUMPPS et de l'attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document non médical utile.

 La Mission Handicap délivre à l'étudiant une Notification d'Aménagement(s)

En cas de difficulté ou de questionnement dans l'attribution des aménagements de compensation et pour veiller à respecter l'égalité du droit et des chances, la Mission handicap peut réunir l'équipe plurielle pour une harmonisation de l'accompagnement.

Attention, si l'étudiant en situation de handicap souhaite bénéficier d'aménage-

ment(s) pour les examens du premier semestre, celui-ci doit impérativement avoir effectué l'ensemble des démarches (RDV au SUMPPS et RDV à la Mission Handicap) avant le 15 octobre dernier délai.

SERVICES PROPOSÉS

Plan Personnalisé de Compensation :

Accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus en collaboration avec le SUMPPS et les composantes.

Évaluation des besoins et suivi de l'étudiant (premier entretien puis entretien proposé chaque fin de semestre).

Aide à l'accessibilité des campus (plans adaptés, repérage des salles de cours, des lieux de vie et des accès en transport).

Aménagement des études par l'accompagnement de l'étudiant vers l'accès au savoir en cours et en bibliothèque (matériel adapté, aide à la récupération des notes, tutorat, formation aux outils proposés aux personnes déficientes visuelles en bibliothèque).

Aménagement des examens en collaboration avec les composantes (temps majoré, utilisation de matériel spécifique, assistance d'un secrétaire...)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Droit
- > Sciences politiques
- > Économie
- > Gestion
- > Lettre
- > Langues
- > Langues appliquées
- > Sciences humaines

COORDONNÉES PÔLE HANDICAP ÉTUDIANT

6, cours Albert Thomas 69355 BP8242 Lyon cedex

Responsable

> Mme Magali LASTRICANI-JOLIVET magali.lastricani@univ-lyon3.fr 04 78 78 78 01

Sur le site www.univ-lyon3.fr choisir l'onglet « Vie étudiante » puis l'onglet « Étudiants handicapés »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

Référente handicap Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

> Mme Isabelle MAEYHIEUX isabelle.maeyhieux@univ-lyon3.fr 04 78 78 78 45

Sur le site www.univ-lyon3.fr choisir l'onglet « Insertion professionnelle » puis l'onglet « Stages-emplois » En lien direct avec l'équipe plurielle, le Service de Médecine Universitaire. et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, le Pôle Handicap Étudiant est l'interlocuteur privilégié pour accueillir, informer, conseiller et accompagner les étudiants durant leur année universitaire. Les étudiants se présentent très rapidement au Pôle Handicap afin de renseigner les fiches de liaison et prennent ensuite rendez-vous auprès du Service de Médecine Préventive afin de formuler leur demande d'aménagements. Après l'évaluation des besoins réalisée en équipe plurielle, des mesures d'accompagnement pourront être proposées.

SERVICE D'ACCUEIL

Des permanences d'accueil sont réalisées durant lesquelles les étudiants ont accès au bureau d'accueil général, à la salle de travail individuel, à l'espace multiservices d'aide à la vie quotidienne composé d'une salle de repos et d'une salle de repas.

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES

Aides humaines

- Accès au contenu des cours (prêt de dictaphone, récupération des cours, preneurs de notes, etc.)
- Relais auprès des secrétariats et enseignants

- Assistance aux études (accompagnement à la B.U, etc.)
- Aide au repérage des locaux
- Etc.

Aides techniques

- Prêt de PC portable pour les examens, dictaphones
- Un téléagrandisseur fixe à disposition des étudiants
- · La possibilité de faire des photocopies
- Bureau d'adaptation de document et de transcription braille interne à l'université pour les sujets d'examens ou supports de cours distribués par les enseignants
- Aménagement pour l'accessibilité au bâti (clés ascenseur, demande de changement de salles si réalisable)

ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En liaison avec le Bureau d'Aide à l'insertion Professionnelle de l'université, le Pôle Handicap Etudiant fait le relai entre les étudiants handicapés et les organismes d'insertion professionnelle, par voie d'affichage, diffusion via courriel ou courriers pour tout ce qui concerne les demandes de stages, recherche de contrat en alternance, jobs d'été, etc.

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Arts
- > Lettres
- > Langues
- > Sciences humaines et sociales
- > Droit
- > Économie
- > Gestion
- > Sciences
- > Technologies
- > Santé

CONTACTS HANDICAP BUREAU ACCUEIL HANDICAP

Maison de l'Université

10 rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne Cedex 02 Coordinatrice

> Mme Emmanuelle VOLLE emmanuelle.volle@univ-st-etienne.fr 04 77 42 17 22

Sur le site www.univ-st-Étienne.fr choisir l'onglet « Vie étudiante » puis la rubrique « Études et handicap »

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE

Maison de l'Université

10 rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne Cedex 02 04 69 66 11 00

CONTACT STAGES

SERVICE CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr 04 77 42 17 16

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE SERVICE CAP AVENIR

> Mme Roxana COLLET roxana.collet@univ-st-etienne.fr 04 77 42 17 11 http://capavenir.univ-st-etienne.fr/

DÉMARCHE POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

L'étudiant doit contacter le plus tôt possible le Bureau Accueil Handicap afin de présenter sa demande d'aménagements. Puis il prend rendez-vous auprès du service de Médecine Préventive Universitaire où un médecin proposera un certificat médical précisant les aménagements dont l'étudiant peut bénéficier.

A noter: pour les troubles DYS, il convient de présenter un bilan orthophonique ou neuropsychologique datant de moins d'un an.

SERVICES PROPOSÉS

AMÉNAGEMENT POUR LES ÉTUDES

Aides humaines

- Prise de notes
- Soutien pédagogique
- · Aide aux déplacements sur le campus
- Aide à la communication

Aides techniques

- Carte de photocopies
- Prêt temporaire de matériel spécifique : PC portables, logiciels spécifiques, dictaphones, clés USB)
- Adaptation de documents (numérisation, transcription braille)
- Mise à disposition du logiciel Openbook à la bibliothèque au campus Tréfilerie.

AMÉNAGEMENT POUR LES EXAMENS

- Temps majoré
- · Adaptation des sujets
- Assistance d'un secrétaire
- · Prêt de matériel spécifique
- Salle individuelle

ENS DE LYON ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Mathématiques et applications
- > Informatique fondamentale
- > Sciences de la matière
- > Biologie
- > Sciences de la terre
- > Lettres et Arts
- > Langues
- > Sciences humaines
- > Sciences sociales

CONTACT HANDICAP ÉTUDIANT

15, parvis René Descartes 69007 Lyon

> Mme Ghezlane BOUTCHICH

Chargée de mission Programme d'égalité des chances Service Vie étudiante et vie de campus ghezlane.boutchich@ens-lyon.fr 04 37 37 66 84

ÉCOLE CENTRALE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Diplôme d'ingénieurs généralistes
- > Masters en Sciences et Techniques
- > Doctorats

CONTACT HANDICAP

36, avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex

> Mme Stéphanie GROS stephanie.gros@ec-lyon.fr 04 72 18 63 47

Sur la page d'accueil du site www.ec-lyon.fr dans la rubrique « Vie de campus » choisir le logo « Handicap »

CONTACT STAGES

> Mme Nadia COUTURIER nadia.couturier@ec-lyon.fr 04 72 18 65 85

Sur le site www.ec-lyon.fr choisir l'onglet « Entreprises » puis « Recrutez des centraliens »

INSA DE LYON INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES



OFFRE PÉDAGOGIQUE

9 spécialités

- > Biosciences
- > Génie civil et Urbanisme
- > Génie Electrique*
- > Génie Energétique et Environnement
- > Génie Mécanique*
- > Génie Industriel
- > Informatique
- > Sciences et Génie des Matériaux
- > Télécommunications Services et Usages*
- * formations possibles aussi en alternance

CONTACT HANDICAP

20, avenue Albert Einstein 69621 Villeurbanne Cedex

> Mme Eliane ROUPIE cellule.handicap-etudiants@insa-lyon.fr 04 72 43 61 88

Sur le site www.insa-lyon.fr choisir l'onglet « Vie du campus » puis la rubrique « Santé et social »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

avenir@insa-lyon.fr 04 72 43 88 67

Sur le site www.insa-lyon.fr choisir l'onglet « Vie du campus » puis la rubrique « Emploi et stages »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour permettre la mise en place des aménagements nécessaires, l'étudiant doit contacter dès que possible :

- la responsable de la Cellule Handicap Étudiants, en charge de la coordination et de la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé.
- le médecin des élèves qui proposera les aménagements pour l'année en cours.

SERVICES PROPOSÉS

Aménagements de la scolarité

- Aménagement de la durée du cursus
- Aides humaines (prise de notes, tutorat...)
- Aides techniques (prêt de matériel spécifique...)
 Education Physique et Sportive adaptée
 Examens (temps majoré, secrétaires...)

Aménagements de la vie sur le campus :

- Locaux et salles d'enseignement
- · Bibliothèque · Résidences · Restauration

SCIENCES PO LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Histoire
- > Science politique
- > Droit
- > Économie
- > Langues
- > Nouvelles technologies

CONTACT HANDICAP

14, avenue Berthelot 69007 Lyon

> Mme Marie-Claire JASSERON marie-claire.jasseron@sciencespo-lyon.fr 04 37 28 38 02

CONTACT STAGES

Responsable des stages

> M. Marcello DE CARO marcello.decaro@sciencespo-lyon.fr 04 37 28 38 04

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Laure CHEBBAH-MALICET laure.chebbah-malicet@sciencespo-lyon.fr 04 37 28 38 23

Sur le site www.sciencespo-lyon.fr choisir l'onglet « Espace Pro » puis la rubrique « Offres d'emploi/stages »

VETAGRO SUP CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Médecine et chirurgie des animaux
- > Qualité et sécurité des aliments
- > Génie biologique animal et biopathologie comparée

CONTACT HANDICAP

Groupe École Ouverte Campus vétérinaire de Lyon 1, avenue Bourgelat 69280 Marcy l'Etoile

> M. Denis GRANCHER denis.grancher@vetagro-sup.fr 04 78 87 25 22

Sur le site www.vetagro-sup.fr choisir l'onglet « L'institut » puis la rubrique « Mission handi'cap »

CONTACTS STAGES

1re et 3e années :

> Mme Michèle MARGUIN-BONNET

2e année:

> Mme Nou-Marie THO

4e année :

> Mme Dominique PORTAL

5e année :

> Mme Chantal MASSE

Étrangers :

> Mme Clémence NADER

deve.veto@vetagro-sup.fr 04 78 87 25 04

SERVICES PROPOSÉS

- Boucle amplificatrice pour les personnes malentendantes
- Étiquettes en braille pour l'identification des services
- Rampe d'accès au restaurant universitaire
- · Bornes audio pour le repérage des trajets
- Ascenseurs accessibles
- · Places de parking réservées
- Plan tactile en relief et en braille avec indications sonores
- Cheminements balisés dans l'école.
- Bandes de guidage au sol
- Éclairages
- Portes automatiques
- Chambres de résidence accessibles.

ENTPE - ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT



OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs de l'aménagement durable des territoires

- > Construction
- > Travaux publics
- > Habitat
- > Environnement
- > Transports
- > Urbanisme
- > Politique de la ville

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice Audin 69518 Vaulx-en-Velin cedex

> M. Fabien BEROUD fabien.beroud@entpe.fr 04 72 04 70 12

CONTACTS STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE BUREAU DES STAGES

> Mme Geneviève LEVEQUE (1^{re}, 2^e année) genevieve.leveque@entpe.fr 04 72 04 71 69

Sur le site www.entpe.fr choisir l'onglet « Formations » puis la rubrique « Stages et TFE »

ENISE - ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE SAINT-ÉTIENNE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Génie civil
- > Génie mécanique

CONTACT HANDICAP

58, rue Jean Parot 42100 Saint-Étienne

Directeur de la vie étudiante

> M. Christian PAGES christian.pages@enise.fr 06 86 87 80 06

CONTACT STAGES POUR LE GÉNIE MÉCANIQUE

Secrétariat

> Mme Colette VARREL colette.varrel@enise.fr

POUR LE GÉNIE CIVIL

Secrétariat

> Mme Zakia MADJID zakia.madjid@enise.fr

ENSSIB – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES



OFFRE PÉDAGOGIQUE

> 5 masters et 1 diplôme d'établissement

LES MASTERS

À Lyon - Villeurbanne, l'enssib propose cinq spécialités de master sous la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques ». Ces masters couvrent les champs et les métiers de l'histoire, du traitement et de l'exploitation de l'information documentée.

Les masters sont accessibles à tout étudiant titulaire d'une licence (sur dossier et sans concours).

 M1 - Sciences de l'information et des bibliothèques (Panist)

- M2 Informatique scientifique et technique (Sibist) cohabilité avec l'Université Claude Bernard Lyon 1
- M2 Publicité numérique, cohabilité avec l'Université Paris Nord Paris 13
- M2 Archives numériques en partenariat avec la BnF
- Master Politique des bibliothèques et de la documentation
- Master Cultures de l'écrit et de l'image
- Diplôme d'établissement Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (COBD)

CONTACT HANDICAP

17/21, boulevard du 11 novembre 1918 69623 Villeurbanne cedex

> Mme Patricia MORATILLE patricia.moratille@enssib.fr 04 72 44 44 55

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE BUREAU DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Liliane MIREMONT liliane.miremont@enssib.fr 04 72 44 43 51

Sur le site www.enssib.fr choisir l'onglet « Formation » puis la rubrique « Insertion professionnelle et stages »

ENSATT - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Acteur
- > Administrateur
- > Concepteur costume
- > Costumier coupeur
- > Costumier réalisateur et régisseur de production
- > Directeur technique
- > Écrivain dramaturge
- > Metteur en scène
- > Concepteur lumière
- > Concepteur sonore
- > Scénographe

CONTACT HANDICAP

4, rue Sœur Bouvier 69005 Lyon

> Mme Yolande MARGOT yolande.margot@ensatt.fr 04 78 15 05 10

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Brigitte VIDIL brigitte.vidil@ensatt.fr

EM LYON – ÉCOLE DE MANAGEMENT



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Programme Bachelor
- Programme Grande École (Pré-Master et MSc in Management)
- > 11 Mastères Spécialisés
- > European Master in Management
- > Global Entrepreneurship Program
- > MSc in International Hospitality Management
- > MSc in Sports Industry Management
- MSc in Luxury Management & Marketing
- > Programme IDEA
- > Programmes MBA
- > Formations interentreprises
- > Formations sur mesure
- > Programme Général de Management
- > Programmes linguistiques
- > Programmes d'entreprenariat pour créateurs et repreneurs d'entreprises

CONTACT HANDICAP

23, avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex

> Mme Véronique IMBERT Responsable du service « Student Affairs » imbert@em-lyon.com

CONTACT STAGES

04 78 33 70 44

> Mme Pascale VERCRUYSSEN vercruyssen@em-lyon.com 04 78 33 78 81

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> M. Marc PERENNES perennes@em-lyon.com 04 78 33 77 37

IPL - INSTITUT POLYTECHNIQUE DE LYON

L'IPL fédère 4 établissements : CPE Lyon, ECAM Lyon, ISARA Lyon, ITECH

Il convient de contacter en priorité le référent handicap indiqué pour l'établissement concerné et de ne solliciter Mme Thevenin qu'en cas d'échec dans cette prise de contact.

Contact général pour l'IPL Déléguée générale IPL > Mme Catherine THEVENIN catherine.thevenin@ipl.fr 04 72 41 08 28

CPE LYON – ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE, PHYSIQUE, ÉLECTRONIQUE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Chimie
- > Génie des procédés
- > Sciences du numérique
- Informatique et réseaux de communication

CONTACT HANDICAP

Domaine scientifique de la Doua Bâtiment 308 43, boulevard du 11 Novembre 1918 BP 82077, 69616 Villeurbanne cedex

> Mme Claire DESROCHES claire.desroches@cpe.fr 04 72 43 16 67

CONTACT STAGES

> Mme Christine LIATARD christine.liatard@cpe.fr 04 72 43 17 10

Sur le site www.cpe.fr choisir l'onglet « Formation » puis la rubrique « Les stages »

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Laure FORGEOT D'ARC laure.forgeot-darc@cpe.fr 04 72 43 17 12

ECAM LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Ingénieur ECAM Arts et Métiers
- > Ingénieur ECAM Spécialité Bois
- > Ingénieur ECAM Spécialité Energie Exploitation maintenance (EEM)
- > Formation ECAM Spécialité Génie Industriel et Mécanique (GIM)
- > Mastère Spécialisé Manager de l'Amélioration Continue
- > Ingénieur ECAM International Spécialité Génie Industriel (Industrial Engineering)

CONTACT HANDICAP

40, montée Saint Barthélémy 69321 Lyon cedex 05

> Mme Dominique SEGUY dominique.seguy@ecam.fr 04 72 77 06 23

CONTACT STAGES

> Mme Aimée TCHEDRE aimee.tchedre@ecam.fr 04 72 77 06 07

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ECAM (AIE)

Secrétaire général

> Mme Amandine ROUVEYROL amandine.rouveyrol@ecam.fr 04 72 77 27 71

Sur le site www.ecam.fr choisir l'onglet « Entreprises » puis la rubrique « Recruter »

ISARA LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Management et technologies en industries agroalimentaires
- > Agroéconomie et gestion
- > Environnement et aménagement rural
- > Agriculture, filières et territoire
- > Filière vitivinicole

CONTACT HANDICAP

23, rue Jean Baldassini 69 364 Lyon

> M. Alain GAY agay@isara.fr 04 27 85 85 41

CONTACT STAGES

> Mme Josiane BROYER (1^{re}, 2^e années) jbroyer@isara.fr 04 27 85 85 17

> Mme Brigitte BOTTOLLIER (4°, 5° années et autres stages) bbottollier@isara.fr 04 27 85 85 15

CONTACTS INSERTION PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS - ISARA Permanente de l'association

> Mme Isabelle GAGNAIRE igagnaire@isara.fr 04 27 85 86 00

ITECH



OFFRE PÉDAGOGIQUE

ITECH forme dans les domaines suivants :

- > Des matériaux plastiques, textiles, composites
- > De la chimie à travers les peintures, encres, adhésifs, la cosmétique
- > Du cuir et ses utilisations (chaussures, maroquinerie)

CONTACT HANDICAP

87, chemin des Mouilles 69134 Ecully cedex www.itech.fr

> Mme Marine GIRONA marine.girona@itech.fr 04 72 18 04 80

CONTACT STAGES

Chargée des stages en France

> Mme Monique ZENESINI m.zenesini@itech.fr

Chargée des stages à l'international

> Mme Nathalie PINTON n.pinton@itech.fr 04 72 18 04 80

CONTACTS INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Aurélie ACCAREL aurelie.accarel@itech.fr 04 72 18 04 80

Sur le site www.itech.fr choisir l'onglet « Entreprises » puis la rubrique « Stages »

ENSAL - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence
- > Diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice-Audin BP 170 69512 Vaulx-en-Velin cedex

> Mme Elisabeth EPIS elisabeth.epis@lyon.archi.fr 04 78 79 57 24

CONTACT STAGES

- > Mme Nicole ARNAUD nicole.arnaud@lyon.archi.fr 04 78 79 50 54
- > Mme Lila CHENITI lila.cheniti@lyon.archi.fr 04 78 79 50 68
- > Mme Catherine PIARD catherine.piard@lyon.archi.fr 04 78 79 57 28

ENSASE - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE



école nationale supérieure d'architecture de saint-étienne

CONTACT HANDICAP

1, rue Buisson, BP 94 42003 Saint-Étienne cedex 1

> Mme Morgane BEDIEE morgane.bediee@st-etienne.archi.fr 04 77 42 35 49

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Diplôme d'études en architecture valant grade de Licence 3
- > Diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master
- Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) (accessible aux architectes diplômés d'État)

ENTRE NORME ET RÉCIT, L'ARCHITECTURE (SE) REND ACCESSIBLE, (SE) PARTAGE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, établissement recevant du public, respecte les règles d'accessibilité aux personnes handicapées et notamment à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Jacques Porte, architecte-urbaniste en chef de l'État, directeur de l'ENSASE, a souhaité que son établissement applique dès maintenant toutes les normes en vigueur.

« L'accueil des personnes en situation de handicap est une obligation sociétale. (...). L'ENSASE, qui promeut l'architecture pour tous, se doit d'être accessible à tous, cette exemplarité est seule compatible avec les valeurs d'exigence et de responsabilité que l'école entend transmettre à ses étudiants. »

INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Théologie et sciences religieuses
- Philosophie et Sciences humaines
- > Droit
- > Sciences économiques et sociales
- > Lettres
- > Langues
- > Sciences

CONTACT HANDICAP

> Mme Angélique HENAULT ahenault@univ-catholyon.fr mission.handicap@univ-catholyon.fr 06 07 11 85 91

Sur le site www.univ-catholyon.fr choisir l'onglet « Vie à l'Université » puis l'onglet « Étudiants en situation de handicap »

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Il n'existe pas de service stage ou insertion professionnelle centralisé. Il faut prendre contact avec chaque faculté, école ou institut afin d'obtenir les informations nécessaires.

SERVICES PROPOSÉS

La mission handicap est incluse dans l'espace santé dédié aux étudiants.

- Accessibilité des locaux sur les 2 campus
- Accompagnement personnalisé
- Service de transcription
- Étudiants preneurs de notes
- Étudiants tuteurs
- · Temps majoré
- Relation facilitée avec les écoles/ instituts/facultés

ÉCOLE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE



INSPIRING INNOVATION



OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs en :

- > Matériaux
- > Microélectronique
- > Procédés
- > Fnvironnement
- > Génie industriel
- > Informatique
- > Ingénierie
- > Santé

Rattachée à l'Institut Mines-Télécom, sous tutelle du ministère de l'Industrie, l'École des Mines de Saint-Étienne figure parmi les plus prestigieuses écoles d'ingénieurs généralistes de France. Dédiée à la formation d'ingénieurs de haut niveau et à la recherche orientée industrie, sa mission

est d'accompagner le développement de ses étudiants et des entreprises au travers d'une large gamme de cursus et de domaines de recherche. Elle évolue dans un contexte international très développé et participe à de nombreux échanges et partenariats universitaires et industriels sur les différents continents.

CONTACT HANDICAP

158, cours Fauriel 42023 Saint-Étienne cedex 2

Préfète des études Référente handicap

> Mme Hélène Pangot helene.pangot@emse.fr 04 77 49 97 20

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Pôle professionnalisation

> M. Laurent PERIER-CAMBY perier@emse.fr 04 77 49 97 26

Stage

> Mme Joséphine DRAPIER josephine.drapier@emse.fr 04 77 42 02 44

CNSMD - CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Études musicales
- > Études chorégraphiques

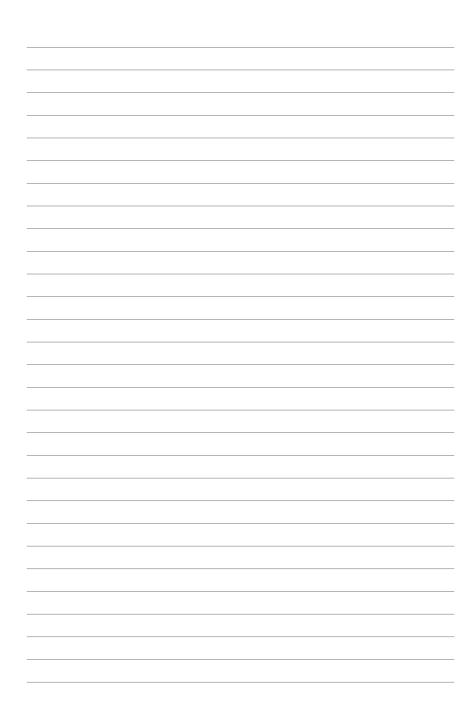
CONTACT HANDICAP

3, quai Chauveau CP 120 69266 Lyon cedex 09

scolarite@cnsmd-lyon.fr concours@cnsmd-lyon.fr 04 72 19 26 26

Responsable du service des études > Mme Cécile HUIN 04 72 19 26 42

Notes:	







Université de Lyon 92, rue Pasteur 69361 Lyon cedex 07 04 37 37 26 93

handicap@universite-lyon.fr www.universite-lyon.fr http://guidehandicap.universite-lyon.fr







AUVERGNE − Rhône\lpes





